



Séparation avant divorce/ bail

Par **Geronimo3869**, le **26/11/2010** à **11:14**

Bonjour,rrnrnMa femme et moi allons nous séparer, aucune procédure de divorce lancée mais cela va être bientôt le cas. rnJe pars vivre avec une autre femme en prenant le risque du divorce pour faute.rrnrnVoilà ma question:rrnrnEtant donné que nous sommes avec ma femme en acquisition de propriété d'une maison avec un crédit immobilier et bénéficiant d'un prêt à Taux zero.rrnrnAis-je le droit d'etre co-signataire d'un bail avec ma nouvelle compagne ? Si oui suis-je éligible aux logements sociaux malgré le fait que je sois propriétaire (nos revenus ne sont pas énormes). rnMa nouvelle compagne quitte elle aussi son domicile conjugal (non mariée)rrnrnInformations complémentaires peut être utile: nous sommes mariés sous le régime de la communauté, je ne sais pas si d'ici le divorce ma femme occupera ou non la maison. ELle sera peut être inoccupée ou mise en location durant cette période...rrnrnPar avance, merci pour vos réponses qui vont me permettre, peut être, de trouver enfin une solution a mon problème de logement.